TAQA MOROCCO

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance Au capital social de 2.358.854.200 dirhams Siège social : Commune Moulay Abdellah, Route régionale 301, PK 23, Centrale Thermique de Jorf Lasfar, El Jadida Registre de Commerce d'El Jadida numéro 2145

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 23 AVRIL 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après que le rapport de gestion du Directoire et les observations du Conseil de Surveillance lui ont été présentés et connaissance prise du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés et se traduisant par un bénéfice net de 827.332.264,18 Dirhams.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après que le rapport de gestion du Directoire et les observations du Conseil de Surveillance lui ont été présentés et connaissance prise du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés et se traduisant par un Résultat Net Part du Groupe de 1.048.725.273,27 Dirhams.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide, sur proposition du Directoire, d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 comme suit :

1. Bénéfice net au 31 décembre 2018	(a) =	827.332.264,18 Dirhams
2. Réserve légale	(b) =	0,00 Dirhams
3. Nouveau solde:	(c) = (a)-(b) =	827.332.264,18 Dirhams
Auquel s'ajoute :		
4. Le report à nouveau antérieur	Ħ	0,00 Dirhams
5. Autres réserves (Réserve facultative	(d) =	245.714.467,24 Dirhams
6. Bénéfice disponible pour distributio	n (e) = (c)+(d) =	1.073.046.731,42 Dirhams
7. Dividendes (f) = 40 Dirhams X 23.58	38.542 actions =	943.541.680,00 Dirhams*
8. Reliquat à affecter en réserves facultatives $(g) = (e) - (f) = 129.505.051,42$ Dirhams		

^{*} Les dividendes seront mis en paiement au plus tard le 25 juillet 2019.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne à tous les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice 2018.

Elle décide, en outre, de donner décharge aux Commissaires aux Comptes de l'accomplissement de leur mission durant l'exercice écoulé.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 95 et suivants de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate l'arrivée à terme du mandat de **Monsieur Khaled Al Sayari** en qualité de Membre du Conseil de Surveillance.

L'Assemblée Générale remercie Monsieur Khaled Al Sayari pour la qualité de sa contribution aux travaux du Conseil et lui donne décharge et quitus entiers et définitifs.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer en qualité de nouveaux Membres du Conseil de Surveillance pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Monsieur Saqer Salem Mohamed Binham Alameri, comme membre indépendant, de nationalité émiratie, né le 02 décembre 1971, titulaire du passeport numéro NK7025133, domicilié c/o Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA), Sowwah Square, Al Maqam Tower (Tower 3), 25th Floor, Al Maryah Island, P.O. Box 55224, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis;
- Monsieur Khalcefa Ali Mohamed Abdulla Alqamzi, de nationalité émiratie, né le 27 septembre 1973, titulaire du passeport numéro RY8R69060 domicilié c/o Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA), Sowwah Square, Al Maqam Tower (Tower 3), 25th Floor, Al Maryah Island, P.O. Box 55224, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis;
- Monsieur Vivek Gambhir, de nationalité britanique, né le 25 novembre 1963, titulaire du passeport n° 511377576, domicilié c/o Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA), Sowwah Square, Al Maqam Tower (Tower 3), 25th Floor, Al Maryah Island, P.O. Box 55224, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis.

Messieurs Saqer Salem Mohamed Binham Alameri, Khaleefa Ali Mohamed Abdulla Alqamzi et Vivek Gambhir, déjà pressentis, remercient l'Assemblée Générale pour la confiance qui leur est témoignée. Ils déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être confiées et satisfaire aux conditions légales et réglementaires requises pour l'exercice desdites fonctions.

6

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir constaté que le mandat du cabinet Benjelloun Touimi Consulting représenté par Monsieur Abdelmajid Benjelloun Touimi, Commissaire aux Comptes de la Société, arrive à terme à l'issue de la présente Assemblée Générale, décide de le renouveler pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confère tous pouvoirs à tout porteur d'un exemplaire, d'un extrait ou copie du présent proces-verbal pour l'accomplissement des formalités légales de dépôt et de publicité.

Le Président du Directoire Abdelmajid Iraqui Houssaini

5